



COMPTES SEMESTRIELS

SANLAM MAROC

AU 30 JUIN 2026

Pour l'ensemble des indicateurs, il est à préciser que ceux-ci concernent uniquement l'entité Sanlam Maroc, avant la fusion actée le 2 juillet 2026.

COMPTES SEMESTRIELS

SANLAM MAROC AU 30 JUIN 2026



BILAN - ACTIF

Actif	30.06.2026			31.12.2025
	Brut	Amort. Prov. Exercice	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	23.141.307.989,26	2.069.139.020,34	21.072.168.968,92	20.340.437.467,80
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	172.571.277,36	165.262.353,22	7.308.924,14	9.617.074,63
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	172.571.277,36	165.262.353,22	7.308.924,14	9.617.074,63
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1.984.525.760,44	328.597.779,41	1.655.927.981,03	1.662.379.147,12
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial	1.565.268.811,69		1.565.268.811,69	1.565.268.811,69
Autres immobilisations incorporelles	419.256.948,75	328.597.779,41	90.659.169,34	97.110.335,43
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	470.738.548,69	397.863.915,47	72.874.633,22	76.779.690,70
Terrains	31.819.875,19		31.819.875,19	31.819.875,19
Constructions	9.980.211,61	2.454.171,87	7.526.039,74	8.923.703,97
Installations techniques, matériel et outillage				
Matériel transport	614.945,96	569.044,30	45.901,66	61.854,31
M. M. B. et aménagements divers	427.416.959,11	394.840.699,30	32.576.259,81	35.067.700,41
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	906.556,82		906.556,82	906.556,82
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	811.028.405,80	355.183.932,90	455.844.472,90	631.187.578,73
Prêts immobilisés	52.128.524,47	25.061.877,31	27.066.647,16	43.926.561,95
Autres créances financières	444.093.284,87	57.151.096,98	386.942.187,89	472.184.081,99
Titres de participation	314.806.596,46	272.970.958,61	41.835.637,85	115.076.934,79
Autres titres immobilisés				
PLACEMENTS AFFECTES AUX OPER* D'ASSURANCE	19.702.443.996,97	822.231.039,34	18.880.212.957,63	17.960.473.976,62
Placements immobiliers	2.238.031.583,34	302.604.720,33	1.935.426.863,01	2.037.915.964,04
Obliga., bons et titres de créances négociables	2.220.649.618,04		2.220.649.618,04	2.107.117.020,68
Actions et parts sociales	13.815.203.516,86	519.626.319,01	13.295.577.197,85	13.244.770.634,56
Prêts et effets assimilés	10.709.718,08		10.709.718,08	10.225.798,72
Dépôts en comptes indisponibles	596.131.133,36		596.131.133,36	153.978.464,11
Placemnt* affectés aux contrats en unités de cpt	621.075.679,38		621.075.679,38	205.823.346,60
Dépôts auprès des cédantes				
Autres placements	200.642.747,91		200.642.747,91	200.642.747,91
ECARTS DE CONVERSION -ACTIF				
Dimin. des créances immo. et des placem.				
Aug* des dettes de financ. et des prov. Tech.				
ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)	7.111.465.032,45	1.393.503.003,18	5.717.962.029,27	5.343.327.682,99
PART DE S CESSIONNAIRES DANS LES PROV. TECH.	1.578.480.033,81		1.578.480.033,81	1.456.173.129,24
Provisions pour primes non acquises	322.860.358,68		322.860.358,68	248.253.900,64
Provisions pour sinistres à payer	1.031.855.767,50		1.031.855.767,50	981.423.089,00
Provisions des assurances-vie	223.763.907,63		223.763.907,63	226.496.139,60
Autres provisions techniques				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	4.935.377.244,60	1.254.283.290,32	3.681.093.954,28	3.347.388.523,14
Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	24.355.974,20		24.355.974,20	100.723.692,94
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés débiteurs	3.696.704.010,03	1.228.622.973,87	2.468.081.036,16	2.106.194.094,96
Personnel débiteur	8.473.514,76		8.473.514,76	7.001.761,09
Etat débiteur	187.221.103,87		187.221.103,87	213.288.352,27
Comptes d'associés débiteurs				
Autres débiteurs	210.487.772,53	25.660.316,45	184.827.456,08	176.660.992,99
Comptes de régularisation-Actif	808.134.869,21		808.134.869,21	743.519.628,89
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (non affectés aux opérations d'assurance)	597.607.754,04	139.219.712,86	458.388.041,18	539.766.030,61
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (Elts circulants)				
TRESORERIE-ACTIF	218.570.013,53		218.570.013,53	147.346.230,58
Chèques et valeurs à encaisser	0,85		0,85	0,85
Banques, TGR et C.C.P.	218.540.012,68		218.540.012,68	147.326.229,73
Caisse, Régies d'avances et accreditifs	30.000,00		30.000,00	20.000,00
TOTAL GENERAL	30.471.343.035,24	3.462.642.023,52	27.008.701.011,72	25.831.111.381,37

Arrêté l'Actif du bilan 2026 à la somme de :
Vingt sept milliards huit millions sept cent un mille onze dirhams virgule soixante douze centimes

BILAN - PASSIF

Passif	30.06.2026	31.12.2025
FINANCEMENT PERMANENT	23.582.382.657,23	22.536.556.576,89
CAPITAUX PROPRES	5.218.220.476,46	5.449.481.507,24
Capital social ou fonds d'établissement	411.687.400,00	411.687.400,00
Actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé, dont versé	411.687.400,00	411.687.400,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport	1.154.962.986,95	1.154.962.986,95
Ecarts de réévaluation	27.732.511,78	27.732.511,78
Réserve légale	41.597.414,48	41.597.414,48
Autres réserves	3.405.168.740,00	3.357.168.740,00
Report à nouveau (1)	4.878.802,02	4.702.556,07
Fonds social complémentaire		
Résultat nets en instance d'affectation (1)	0,02	0,01
Résultat net de l'exercice (1)	172.192.621,21	451.629.897,95
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES		
Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT		
Emprunts obligataires		
Emprunts pour fond d'établissement		
Autres dettes de financement		
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	18.364.162.180,77	17.087.075.069,65
Provisions pour primes non acquises	1.558.947.793,79	1.101.812.805,23
Provisions pour sinistres à payer	8.717.689.644,62	8.373.511.963,47
Provisions des assurances-vie	5.854.297.448,72	5.768.813.091,53
Provisions pour fluctuations de sinistralité	1.167.928.547,64	1.167.928.547,64
Provisions pour aléas financiers		
Provisions techniques des contrats en unités de compte	622.349.709,06	193.632.279,09
Provisions pour participation aux bénéfices	115.389.396,67	134.634.075,60
Provisions techniques sur placement	76.781.032,90	67.042.322,62
Autres provisions techniques	250.778.607,37	279.699.984,47
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF		
Augmentation des créances immobilisées et des placements		
Diminution des dettes de financement et des provisions techniques		
PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)	2.719.207.783,22	2.409.462.748,00
DETTES POUR ESPECES REMISES PAR LES CESSIONNAIRES	636.841.995,90	581.204.090,98
Dettes pour espèces remises par les cessionnaires	636.841.995,90	581.204.090,98
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	2.082.365.787,32	1.828.258.657,02
Cessionnaires et comptes rattachés créditeurs	274.325.571,50	287.488.408,86
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés créditeurs	590.547.378,27	618.046.476,06
Personnel créditeur	59.265.890,38	78.889.070,48
Organismes sociaux créditeurs	13.942.001,25	14.484.007,97
Etat créditeur	180.224.649,41	257.285.426,11
Comptes d'associés créditeurs	647.903.652,00	224.000.000,00
Autres créanciers	239.153.339,58	284.097.236,98
Comptes de régularisation-passif	77.003.304,93	63.968.030,56
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (éléments circulants)		
TRESORERIE-PASSIF	707.110.571,27	885.092.056,48
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques	707.110.571,27	885.092.056,48
TOTAL GENERAL	27.008.701.011,72	25.831.111.381,37

Arrêté le passif du bilan 2026 à la somme de:
Vingt sept milliards huit millions sept cent un mille onze dirhams virgule soixante douze centimes

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

I - Compte Technique Assurances Vie

Libellé	EXERCICE			Situation comparative au 30/06/2025	31.12.2025
	Brut	Cessions	Net		Net
1- PRIMES	743.117.768,19	6.614.967,06	736.502.801,13	249.951.034,30	546.425.141,09
Primes émises	743.117.768,19	6.614.967,06	736.502.801,13	249.951.034,30	546.425.141,09
2- PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION	19.600,00		19.600,00	2.508,80	105.732,66
Subventions d'exploitation					
Autres produits d'exploitation					99.426,74
Reprises d'exploitation, transferts de charges	19.600,00		19.600,00	2.508,80	6.305,92
3- PRESTATIONS ET FRAIS PAYES	810.895.132,78	3.636.443,15	807.258.689,63	287.804.828,02	611.203.970,68
Prestations et frais payés	294.368.189,39	14.975.901,02	279.392.288,37	298.838.393,48	719.955.452,08
Variation des provisions pour sinistres à payer	21.569.835,16	-8.607.225,90	30.177.061,06	22.459.290,35	46.069.814,89
Variation des provisions des assurances vie	85.484.357,19	-2.732.231,97	88.216.589,16	10.701.043,25	-277.300.110,64
Var des prov pour fluctuations de sinistralité					-36.109.735,88
Variation des provisions pour aléas financiers					
Variation des provisions techniques des Contrats en Unités de Comptes	428.717.429,97		428.717.429,97	16.231.127,94	143.354.135,00
Variation des provisions pour participation aux bénéfices	-19.244.678,93		-19.244.678,93	-60.425.027,00	15.234.415,23
Variation des autres provisions techniques					
4- CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	46.096.292,15		46.096.292,15	47.593.930,80	89.369.432,06
Charges d'acquisition des contrats	17.572.030,94		17.572.030,94	13.724.011,43	29.002.107,08
Achats consommés de matières et fournitures	1.500.881,26		1.500.881,26	1.518.213,89	2.690.451,03
Autres charges externes	7.245.621,72		7.245.621,72	7.880.159,15	14.014.844,62
Impôts et taxes	3.347.645,41		3.347.645,41	1.157.245,56	2.491.730,73
Charges de personnel	14.160.572,99		14.160.572,99	21.242.708,35	36.816.873,65
Autres charges d'exploitation					
Dotations d'exploitation	2.269.539,83		2.269.539,83	2.071.592,42	4.353.424,95
5- PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	199.542.341,00		199.542.341,00	148.944.238,12	321.473.798,72
Revenus des placements	67.854.114,59		67.854.114,59	47.604.249,81	152.663.300,31
Gains de change					
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	25.883,40		25.883,40	45.263,91	269.793,18
Profits sur réalisation de placements	112.683.131,01		112.683.131,01	91.996.911,48	132.585.529,37
Ajust. de VARCUC (1)(plus-values non réalisées)	18.979.212,00		18.979.212,00	7.417.012,00	29.508.106,00
Profits provenant de la réévaluation des placements affectés					
Intérêts et autres produits de placements				281.759,85	394.556,12
Reprises sur charges de placement ; Transferts de charges				1.599.041,07	6.052.513,74
6- CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	49.195.695,95		49.195.695,95	43.258.758,76	73.375.902,50
Charges d'intérêts					
Frais de gestion des placements	5.386.366,79		5.386.366,79	6.101.100,07	10.285.745,63
Pertes de change					
Amortissement des différences sur prix de remboursement	1.537.296,11		1.537.296,11	1.543.043,51	3.291.222,55
Pertes sur réalisation de placements	7.569.296,53		7.569.296,53	31.293.893,95	32.399.073,76
Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés					
Ajust. de VARCUC (1) (moins-values non réalisées)	32.049.330,00		32.049.330,00	692,00	20.188.314,00
Autres charges de placements					
Dotations sur placement	2.653.406,52		2.653.406,52	4.320.029,23	7.211.546,56
RESULTAT TECHNIQUE VIE (1 + 2 - 3 - 4 + 5 - 6)	36.492.588,31	2.978.523,91	33.514.064,40	20.240.263,64	94.055.367,23

COMPTES SEMESTRIELS
SANLAM MAROC AU 30 JUIN 2026



COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)
II - Compte Technique Assurances Non-Vie

Table with 6 columns: Libellé, Brut, Cession, 30.06.2026, Situation comparative au 30/06/2025, 31.12.2025. Rows include PRIMES, PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION, PRESTATIONS ET FRAIS PAYES, CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION, PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE, CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE, and RESULTAT TECHNIQUE NON VIE.

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)
III - Compte Technique Assurances Vie & Non-Vie

Table with 6 columns: Libellé, Brut, Cessions, Net, Situation comparative au 30/06/2025, EXERCICE PRECEDENT. Rows include PRIMES, PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION, PRESTATIONS ET FRAIS, CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION, PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE, CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE, and RESULTAT TECHNIQUE VIE+NON VIE.

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)
IV - Compte Non Technique

Table with 6 columns: Libellé, Propres à l'exercice, Concernant les exercices précédents, 30.06.2026, Situation comparative au 30/06/2025, 31.12.2025. Rows include PRODUITS NON TECHNIQUES COURANTS, CHARGES NON TECHNIQUES COURANTES, and RESULTAT NON TECHNIQUE.

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)
V - Récapitulation

Table with 4 columns: LIBELLE, 30.06.2026, 30.06.2025, 31.12.2025. Rows include I- RESULTAT TECHNIQUE VIE, II- RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE, III- RESULTAT NON TECHNIQUE, IV- RESULTAT AVANT IMPOTS, V- IMPOTS SUR LES RESULTATS, VI- RESULTAT NET, and TOTAL DES CHARGES.

Sanlam Maroc S.A. Attestation d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire du bilan et du compte de produits et charges au 30 juin 2026. Includes logos for Fidaroc Grant Thornton and PwC, and a detailed audit opinion in French.

Compte résultat consolidé

En milliers de dirhams			
	NOTES	06.2026	06.2025
Produits des activités d'assurance	4.1	3.687.110	3.019.420
Charges afférentes aux activités d'assurance	5.6	-3.261.337	-2.566.250
Produits et charges afférents aux contrats de réassurance détenus	5.3	-279.858	-303.576
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE		145.915	149.594
RÉSULTAT NET DES PLACEMENTS	4.2	-274.005	2.644.220
Produits ou charges financiers nets des contrats d'assurance émis		-46.594	-859.453
Produits ou charges liées aux contrats de réassurance détenus		14.699	47.381
PRODUITS OU CHARGES FINANCIERS NETS DES CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE	4.3	-31.895	-812.072
RÉSULTAT FINANCIER NET		-305.900	1.832.148
Autres produits et charges		-79.721	13.462
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		-239.705	1.995.204
Charges de financement		-5.458	-530
Quote-part de résultat (net de dépréciation) dans les entreprises mises en équivalence		2.265	2.991
Impôts sur les résultats	4.4	154.290	-820.510
Résultat net d'impôt des activités abandonnées		-	-
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		-88.608	1.177.155
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE			
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)		-88.608	1.177.155

Bilan consolidé

En milliers de dirhams			
ACTIF	NOTES	06.2026	12.2025
ACTIFS INCORPORELS		1.240.047	1.329.800
Ecart d'acquisition		1.149.012	1.158.012
Autres immobilisations incorporelles	5.1	91.035	171.788
PLACEMENTS	5.2	19.203.586	19.033.136
Immobiliers de placement		1.296.598	1.287.783
Placements financiers		17.284.638	17.551.721
Placements liés à des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré		622.350	193.632
INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES OU CO-ENTREPRISES		121.733	127.017
CRÉANCES DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT		0	0
ACTIFS D'ASSURANCE		0	0
ACTIFS DE RÉASSURANCE	5.3	1.127.932	1.178.245
AUTRES ACTIFS		1.821.034	2.142.511
Droit d'usage IFRS 16		19.271	25.348
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	5.1	129.959	241.476
Impôts différés actif	5.4	14.375	31.011
Stocks		27.129	23.566
Créances d'impôts exigibles		242.569	279.810
Autres créances		1.387.731	1.541.300
ACTIFS DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU ABANDONNÉES		411.570	411.569
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		-492.879	162.737
TOTAL ACTIF		23.433.022	24.385.015

PASSIF	NOTES	06.2026	12.2025
CAPITAUX PROPRES		5.514.385	6.062.792
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE		5.514.342	6.062.749
Capital		411.687	411.688
Primes d'émission et de fusion		1.169.922	1.169.922
Réserves consolidées		4.021.341	3.804.616
Ecart de conversion		0	0
Résultat net-part du groupe		-88.608	676.524
INTÉRÊTS NON ASSORTIS DE CONTRÔLE		43	43
PASSIFS À LONG TERME		108.672	117.833
Dettes de location - IFRS 16		13.970	21.476
Provisions pour risques et charges	5.5	94.702	91.271
Dettes de financement		0	5.086
PASSIFS D'ASSURANCE	5.6	15.056.640	14.968.854
PASSIFS DE RÉASSURANCE		0	0
PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS FINANCIERS		622.350	193.632
AUTRES PASSIFS		1.795.449	1.816.205
Impôts différés passif	5.4	904.700	1.127.472
Dettes d'impôts exigible et autres dettes d'impôts		251.398	355.980
Autres dettes		639.351	332.753
DETTES DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT		0	0
DETTES FINANCIÈRES À COURT TERME		0	890.172
PASSIFS DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU ABANDONNÉES		335.527	335.527
TOTAL PASSIF		23.433.022	24.385.015

Autres éléments du résultat global

En milliers de dirhams		
	06.2026	06.2025
RÉSULTAT NET	-88.608	1.177.155
Gains et pertes sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		
Produits ou charges financiers nets des contrats d'assurance émis		
Produits ou charges financiers nets des contrats de réassurance détenus		
Effet d'impôts		
Éléments recyclables en résultat	0	0
Gains et pertes sur instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables		
Produits ou charges financiers d'assurance comptabilisés en capitaux propres non recyclables		
Gains et pertes actuariels sur avantages post-emploi		
Effet d'impôts sur les éléments ci-dessus		
ÉLÉMENTS NON RECYCLABLES EN RÉSULTAT	0	0
Autres éléments du résultat global nets d'impôts		
RÉSULTAT GLOBAL DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	-88.608	1.177.155
Dont intérêts minoritaires		
Dont Résultat global net - Part du Groupe	-88.608	1.177.155

Tableau de Flux de Trésorerie consolidé

En milliers de dirhams		
	30.06.2026	30.06.2025
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	-242.898	1.997.664
Ajustements :		
Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions	-60.105	40.361
Variations des actifs de réassurance et passifs d'assurance	1.109.504	648.100
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-2.265	-2.991
Corrections des éléments inclus dans le résultat sans impact sur les flux de trésorerie	1.047.133	685.471
Plus ou moins-values nettes sur cessions	4.625.052	6.737.559
Charges liées aux dettes de financement	6.224	1.378
Redassement des opérations de financement et d'investissement	4.631.276	6.738.937
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	881.133	-2.205.800
Variation des créances et dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance	-343.244	-236.656
Variation des autres actifs et passifs	-343.950	703.031
Charge d'impôt exigible de l'exercice	-68.482	-123.986
Dividendes reçus des socétés mises en équivalence	0	10.250
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	5.560.968	7.568.911
Cessions de titres de participations consolidés nette de la trésorerie cédée	-15.356	0
Incidence des autres flux liés au opérations d'investissements	-169.691	0
TOTAL FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	-185.047	0
Cessions et remboursement des obligations	197.185	-955.095
Cessions des actions et des opcv	-577.757	422.887
Cessions des immeubles	211.516	11.125
TOTAL FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX CESSIONS ET REMBOURSEMENTS D'ACTIFS FINANCIERS	-169.056	-521.083
Acquisitions des obligations	-326.785	1.012.679
Acquisitions des actions et des opcv	-5.016.290	-7.845.633
Acquisition des immeubles	-96.560	-107.063
TOTAL FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACQUISITIONS D'ACTIFS FINANCIERS	-5.439.635	-6.940.017
Acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-7.819	-10.341
Total flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	-7.819	-10.341
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-5.801.557	-7.471.441
Dividendes payés	-403.450	-323.716
TOTAL FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	-403.450	-323.716
Variation nettes des dépôts à terme, des autres prêts et cautionnements	122.524	-299
TOTAL VARIATION NETTE DES DÉPÔTS À TERME, DES AUTRES PRÊTS ET CAUTIONNEMENTS	122.524	-299
Trésorerie générée par les émissions de dettes financières	224	-3.729
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes financières	-6.422	-7.241
Intérêts payés sur dettes de financement	-6.224	-1.378
Variation nette des comptes courants	768.493	342.727
TOTAL FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AU FINANCEMENT DU GROUPE	756.071	330.379
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	475.145	6.364
Incidence des changements de principes comptables		-885
Incidence de la différence à l'ouverture		0
Variation de la trésorerie	234.556	103.834
TRÉSORERIE D'OUVERTURE	-727.435	-195.796
TRÉSORERIE DE CLÔTURE	-492.879	-97.485
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	234.556	98.311

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En milliers de dirhams							
	CAPITAL	PRIMES D'EMISSION	RÉSERVES CONSOLIDÉES	RÉSULTAT CONSOLIDÉ PART DU GROUPE	CAPITAUX PROPRES PART GROUPE	INTÉRÊTS MINORITAIRES	TOTAL CAPITAUX PROPRES
SITUATION AU 1 ^{ER} JANVIER 2025	411.687	1.169.922	3.456.832	690.920	5.729.361	43	5.729.404
Affectation du résultat en réserves à l'ouverture			690.920	-690.920	0		0
Résultat de la période				676.523	676.523	0	676.523
Produits et charges inscrits directement en capitaux propres					0		0
RÉSULTAT GLOBAL DE L'ANNÉE				676.523	676.523	0	676.523
Variation du capital de l'entreprise consolidante					0		0
Effet de variation du périmètre					0		0
Dividendes versés			-333.466		-333.466		-333.466
Effet des changements de méthodes comptables			-181		-181		-181
Autres impacts			-9.489	0	-9.489		-9.489
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2025	411.687	1.169.922	3.804.616	676.523	6.062.749	43	6.062.792

SITUATION AU 1ER JANVIER 2026	411.687	1.169.922	3.804.616	676.523	6.062.749	43	6.062.792
Affectation du résultat en réserves à l'ouverture			676.523	-676.523	0		0
Résultat de la période				-88.608	-88.608	0	-88.608
Produits et charges inscrits directement en capitaux propres					0		0
RÉSULTAT GLOBAL DE L'ANNÉE				-88.608	-88.608	0	-88.608
Variation du capital de l'entreprise consolidante					0		0
Effet de variation du périmètre			-39.870		-39.870		-39.870
Dividendes versés			-403.450		-403.450		-403.450
Effet des changements de méthodes comptables					0		0
Autres impacts			-16.479	0	-16.479		-16.479
SITUATION AU 30 JUIN 2026	411.687	1.169.922	4.021.341	-88.608	5.514.342	43	5.514.385

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D’EVALUATION

1.1 Informations générales

Compagnie marocaine d’assurance et filiale de Sanlam Group, la société Sanlam Maroc est cotée sur le marché principal de la bourse de Casablanca depuis 2010,

- Le siège social de la société Sanlam Maroc est situé au 216, bd Mohamed Zerkouni, 20000 Casablanca.

1.2 Principes de préparation des comptes consolidés

Les sociétés du groupe Sanlam Maroc sont consolidées sur la base des états de synthèse arrêtés au 30 Juin 2026.

En application des dispositions de la circulaire n°05/06 de l’Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) relative à la publication et à la diffusion d’informations financières par les personnes morales faisant appel public à l’épargne, les comptes consolidés intermédiaires de Sanlam Maroc au 30 Juin 2026 ont été établis conformément aux normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l’IASB (International Accounting Standards Board) applicables au 30 Juin 2026 telles qu’adoptées par l’Union Européenne (UE).

1.3 Principes et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés regroupent les états financiers de Sanlam Maroc et de ses filiales significatives. Les filiales désignent les entreprises pour lesquelles Sanlam Maroc, a directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les activités pertinentes afin de pouvoir tirer des avantages de ces activités (« contrôle »).

Une filiale est significative dès lors qu’elle dépasse trois des quatre seuils suivants sur une base consolidée :

- Total actif : 0,5 %
- Capitaux propres : 0,5 %
- Résultat : 1 %
- Chiffre d’affaires : 0,5 %

En plus, de ces critères quantitatifs, il est retenu un critère subjectif lié à la notion d’investissement stratégique ou non pour Sanlam Maroc. De ce fait, même si une société ne dépasse pas trois des quatre seuils de signification, elle peut être intégrée dans le périmètre de consolidation car jugée comme activité stratégique.

Les sociétés sur lesquelles Sanlam Maroc exerce un contrôle conjoint avec d’autres actionnaires ou une influence notable sont consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence. Les pertes de valeur additionnelles sont seulement comptabilisées quand Sanlam Maroc a une obligation de participer aux pertes ou d’effectuer des paiements au nom de l’entreprise.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d’acquisition, qui correspond à la date à laquelle Sanlam Maroc en a obtenu le contrôle, et ce jusqu’à la date à laquelle l’exercice de ce contrôle cesse.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes. Lorsque la date de clôture des états financiers des filiales est différente de la date de clôture de la société mère, des ajustements sont effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. La différence entre les dates ne doit pas être supérieure à trois mois.

1.4 Règles et méthodes d’évaluation

1.4.1 Contrats d’assurance et de réassurance

Il existe deux catégories de contrats d’assurance émis par Sanlam Maroc :

- Les contrats d’assurance et les contrats d’investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire qui relèvent de la norme IFRS 17.
- Les contrats d’investissement sans participation aux bénéfices discrétionnaire, qui relèvent de la norme IFRS 9.

1.4.1.1 Types de contrats

1.4.1.1.1 Contrats d’assurance sous IFRS 17

Un contrat d’assurance est un contrat selon lequel une partie, l’assureur, accepte un risque d’assurance significatif d’une autre partie, le titulaire de la police, en convenant d’indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié, l’événement assuré, affecte de façon défavorable le titulaire de la police. On distingue entre :

- Les contrats d’assurance avec éléments de participation directe : Sanlam Maroc considère comme un contrat d’assurance avec éléments de participation directe, un contrat dans lequel les conditions contractuelles précisent que l’assuré a droit à une part d’un portefeuille d’éléments sous-jacents clairement définis. L’entité prévoit de verser à l’assuré une somme correspondant à une part substantielle du rendement généré sur la juste valeur des éléments sous-jacents, et prévoit que toute variation des sommes à verser à l’assuré sera, dans une proportion significative, liée à la variation de la juste valeur de ces éléments sous-jacents. En plus du transfert d’un risque d’assurance significatif à l’émetteur, un contrat participatif direct repose principalement sur la fourniture d’un service lié à l’investissement, où une entité s’engage à offrir un rendement sur des éléments sous-jacents (avec un lien exécutoire), ainsi qu’une participation contractuellement définie. Les éléments sous-jacents déterminent une partie des montants versés aux assurés et peuvent inclure divers types d’éléments : un portefeuille d’actifs de référence, des éléments techniques, l’actif net de l’entité, ou un sous-ensemble spécifié de cet actif net.
- Les contrats d’assurance sans éléments de participation directe : Sanlam Maroc considère comme un contrat d’assurance sans éléments de participation directe tout contrat qui ne répond pas à la définition d’un contrat d’assurance avec éléments de participation directe, à savoir :
 - Un contrat d’assurance avec des éléments de participation indirecte, où les paiements aux assurés sont liés au rendement de la juste valeur des éléments sous-jacents, sans toutefois remplir les critères requis pour être qualifié de contrat avec participation directe.

- Un contrat d’assurance sans aucun élément de participation, dans lequel les paiements aux assurés ne sont pas conditionnés par le rendement de la juste valeur des éléments sous-jacents.

1.4.1.1.2 Contrats d’investissement

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d’un contrat d’assurance telle que décrite précédemment, sont classés en contrats financiers.

Les contrats d’investissement se décomposent en deux catégories : les contrats d’investissement avec et sans participation aux bénéfices discrétionnaires.

Une clause de participation discrétionnaire est définie comme étant le droit contractuel détenu par un souscripteur de bénéficier d’un versement supplémentaire ou d’une autre prestation dont le montant ou l’échéance est entièrement ou partiellement à la discrétion de l’assureur et dont la valorisation est fondée soit sur la performance d’un ensemble de contrats ou d’un contrat déterminé, soit sur le profit ou la perte de l’assureur, d’un fonds ou de toute autre entité ayant émis le contrat, soit sur les rendements de placements réalisés et/ou latents d’un portefeuille spécifiés détenus par l’émetteur.

Les méthodes comptables relatives aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont identiques à celles des contrats d’assurance, décrites précédemment. Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire sont traités conformément aux modalités d’évaluation, décrites dans la note 1.5.3.

1.4.1.1.3 Contrats de réassurance

La comptabilisation des groupes de contrats de réassurance détenus varie en fonction du type de couverture. Pour une réassurance proportionnelle, la date de comptabilisation du groupe coïncide avec celle du contrat d’assurance sous-jacent. En revanche, pour une réassurance non proportionnelle, le groupe est comptabilisé à la première des dates suivantes : soit le début de la période de couverture du groupe de contrats d’assurance sous-jacents, soit la date de comptabilisation d’un groupe de contrats d’assurance sous-jacents déficitaires.

Les contrats de réassurance détenus sont évalués selon la durée de leur couverture : la méthode PAA s’applique aux couvertures de court terme, tandis que la méthode BBA est utilisée pour les couvertures de long terme. Leur comptabilisation suit un principe de symétrie avec les contrats d’assurance sous-jacents, en utilisant des hypothèses cohérentes pour estimer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Toutefois, ces hypothèses peuvent différer si elles ne sont pas adaptées au contrat de réassurance, notamment en ce qui concerne le taux d’actualisation, surtout si la réassurance débute après la couverture des contrats sous-jacents.

Les flux de trésorerie du contrat de réassurance intègrent un ajustement pour le risque de non-exécution de la part du réassureur, en tenant compte des garanties apportées et des pertes potentielles liées à des litiges. À l’initiation, la couverture de réassurance est mesurée comme suit :

- La part du réassureur dans la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus des contrats d’assurance sous-jacents, avec un ajustement pour le risque de non-performance.
- Un coût net (ou un gain net dans certains cas), assimilé à une Marge sur services contractuels (CSM) négative, correspondant au coût payé au réassureur en fonction de la tarification du contrat de réassurance, indépendamment de la CSM des contrats d’assurance sous-jacents.

Ce coût ou gain net est différé et reconnu progressivement en résultat, suivant la fourniture du service de réassurance. Toutefois, si le contrat couvre des événements passés (réassurance rétrospective, comme la protection contre le développement défavorable des sinistres survenus), le coût net constaté est immédiatement comptabilisé en résultat. Ensuite, à chaque clôture, la valeur du coût ou du gain net différé est ajustée pour refléter les révisions d’estimation.

1.4.1.2 Evaluation des contrats d’assurance relevant de l’IFRS 17

1.4.1.2.1 Modèles de valorisation des contrats d’assurance sous IFRS 17

Selon la norme IFRS 17, le passif des contrats d’assurance est valorisé selon 3 modèles :

- Building blocks Approach (BBA) ou approche par bloc comme étant le modèle général de base, qui s’applique uniquement aux contrats non participatifs ou participatifs indirects.
- Premium Allocation Approach (PAA) ou approche simplifiée du modèle général pour comptabiliser les contrats d’assurance à court terme. Elle fonctionne de manière similaire à IFRS 4, en reconnaissant les primes en produits sur la durée du contrat et en constituant une provision pour sinistres lorsque survient un événement assuré. L’obligation d’assurance est mesurée comme le solde des primes encaissées non acquises, ajusté des coûts d’acquisition différés. Cette méthode est applicable si elle produit des résultats équivalents à l’approche générale ou pour les contrats dont la durée ne dépasse pas un an.
- Variable Fee Approach (VFA) qui est une approche obligatoire pour évaluer les contrats participatifs directs, y compris les contrats d’investissement avec éléments de participation discrétionnaire, quand l’entité promet un rendement en fonction d’éléments sous-jacents.

Sanlam Maroc a fait le choix des modèles suivants :

Segment	Branche	Modèle
Vie	Décès	PAA
	Retraite	VFA
Non Vie	Toutes branches confondues	PAA

1.4.1.2.2 Regroupement des contrats sous IFRS 17

Comparé au niveau du test de suffisance du passif réalisé sous IFRS 4, le niveau d’agrégation des contrats sous IFRS 17 est plus fin et peut donc conduire à identifier davantage de contrats déficitaires et à comptabiliser plus tôt des pertes en résultat net.

La norme IFRS 17 exige trois niveaux d’agrégation des calculs, basés sur des critères d’homogénéité de portefeuilles, de génération de souscription et d’onérosité. Le niveau de segmentation est clairement défini et doit être effectué de la façon suivante :

1. Les portefeuilles : des groupes de contrats d’assurance soumis à des risques similaires et gérés ensemble ;

Le choix de Sanlam est de considérer que les garanties appartenant à une même branche d’assurance présentent des risques similaires et sont par conséquent gérés ensemble. Les garanties qui sont commercialisées dans le même contrat d’assurance sont aussi considérées comme des risques gérés ensemble.

2. Les cohortes annuelles : à l'intérieur de chaque portefeuille, les contrats sont séparés et comptabilisés par année de souscription ;

Sanlam Maroc n'applique pas le regroupement par cohortes annuelles pour les contrats VFA. En effet, l'ensemble des contrats comptabilisés en VFA partagent le même actif sous-jacent et les clauses de participations aux bénéfices mutualisent les rendements financiers entre les assurés. Un calcul par cohorte annuelle nécessiterait un calcul au niveau de l'actif général et une allocation par cohorte annuelle.

Le « carve out » sur les cohortes annuelles en VFA est une exception autorisée par la norme IFRS 17 telle qu'adoptée dans l'union européenne.

3. Les groupes de profitabilité : à l'intérieur de chaque cohorte, l'entité doit diviser tous les portefeuilles de contrats d'assurance émis en constituant les trois groupes suivants : les contrats onéreux à la souscription, les contrats profitables à l'émission n'ayant pas de possibilité de devenir onéreux et les autres contrats du portefeuille qui sont profitables mais qui ont un risque significatif de devenir onéreux.

Sanlam Maroc a choisi de ne prendre en considération que les contrats onéreux et les contrats profitables.

La norme IFRS 17 indique que le calcul de profitabilité doit s'effectuer :

- Soit à la maille ensemble de contrats, si cet ensemble appartiendra au même groupe de contrats ;
- Soit contrat par contrat.

1.4.1.2.3 Frais attribuables

La norme IFRS 17 introduit la notion de frais rattachables aux contrats d'assurance. En effet, selon la norme IFRS 17, il convient d'identifier les frais directement rattachables (ou attribuables) aux contrats d'assurance qui doivent être pris en considération dans les projections de Best Estimate (BE) et ceux qui ne le sont pas qui impacteront le résultat à leur survenance.

La notion de frais rattachables à des contrats est donc importante pour déterminer l'évaluation des passifs d'assurances (BE). En effet, ces derniers doivent anticiper les différents frais nécessaires à l'accomplissement des obligations envers l'assuré. Lorsque ces frais sont effectivement encourus, ils sont enregistrés en charges mais ils sont compensés par la reprise du passif d'assurance correspondant à une extourne de l'estimation des charges attendues, créant ainsi un « écart d'expérience » en cas de différence entre l'estimation et la charge réelle.

Les frais non rattachables aux contrats ne sont pas inclus dans les projections de flux de trésorerie futurs au passif et sont donc directement comptabilisés en résultat à leur survenance.

1.4.1.2.4 Hypothèses de transition

La transition de la norme IFRS 4 à la norme IFRS 17 exige, en théorie, une application rétrospective complète de la norme, comme si elle avait toujours été en vigueur. Cependant, si cela n'est pas réalisable, deux alternatives sont possibles : l'approche rétrospective modifiée (MRA), qui ajuste les dispositions générales pour s'approcher d'une évaluation rétrospective avec des informations raisonnables et disponibles, ou l'approche de la juste valeur (FVA), qui consiste à réévaluer les contrats en fonction des paramètres actuels observés à la date de transition, en calculant la Marge sur services contractuels comme la différence entre la juste valeur des contrats selon IFRS 13 et les flux de trésorerie d'exécution des contrats.

Sanlam Maroc a opté pour l'application de l'approche de la juste valeur (FVA) pour ses contrats d'assurance avec participation discrétionnaire aux bénéfices évalués selon le modèle VFA.

La CSM selon l'approche FVA est calculée comme suit :

CSM = FV passifs IFRS13 - FCF IFRS17(BEL + RA)

1.4.1.2.5 Evaluation et mode de comptabilisation des contrats d'assurance sous IFRS 17

En assurance Non Vie, les techniques d'estimation utilisées pour évaluer les contrats d'assurance reposent sur différents modèles de projections actuarielles, fondés sur les caractéristiques clés des portefeuilles (en matière de risque, politique de souscription et de sinistres), la qualité, la pertinence et la cohérence au fil du temps des données statistiques disponibles, la sélection d'hypothèses actuarielles et de modèles pertinents, et la capacité à interpréter et justifier économiquement les niveaux de résultats projetés, quantitativement et qualitativement

En assurance Vie, les techniques d'estimation utilisées pour évaluer les contrats d'assurance reposent sur les projections des composantes clés des états financiers statutaires, à savoir les revenus et charges relatifs aux assurés, les obligations participatives, ainsi que les placements en représentation de ces engagements. Les principales hypothèses pouvant engendrer des changements significatifs dans l'estimation des flux de trésorerie futurs concernent les taux de mortalité, morbidité et longévité, le comportement des assurés (du fait des résiliations et des rachats), les pourcentages de participation et les taux crédités et les frais généraux.

Les groupes de contrats d'assurance émis sont comptabilisés à la première des dates suivantes :

- Le début de la période de couverture du groupe de contrats, qui constitue le cas général.
- La date d'exigibilité du premier paiement d'un assuré du groupe.
- Pour un groupe de contrats déficitaires, la date à laquelle il devient déficitaire.

Lors de la comptabilisation initiale, l'entité doit évaluer le groupe de contrats d'assurance comme la somme des deux montants suivants :

- Les flux de trésorerie d'exécution, constitués des éléments suivants :
 - Les flux de trésorerie futurs attendus au titre du contrat pondérés par leur probabilité et actualisés pour tenir compte de la valeur temps de l'argent (Present Value of Future Cash Flows – PVFCF)
 - L'ajustement au titre du risque non financier (Risk Adjustment – RA) qui représente la marge/compensation que demanderait un acteur du marché pour couvrir l'incertitude sur les flux de trésorerie futurs.
- La Marge de Service Contractuelle ou Contractual Service Margin (CSM) qui correspond aux profits futurs attendus d'un contrat.

Lors de l'évaluation ultérieure, la valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance doit être calculée à la fin de chaque période et décomposée selon deux montants :

• Le passif au titre de la couverture restante (appelé LRC) correspond à l'obligation relative à la partie non expirée de la période de couverture.

• Le passif au titre des sinistres survenus (appelé LIC) correspond à l'obligation relative aux sinistres déjà survenus (y compris ceux qui n'ont pas été déclarés).

a) **BE (Best Estimate) : BE LIC et BE LRC**

Le Best Estimate correspond à l'estimation moyenne probable des flux de trésorerie futurs générés par le contrat d'assurance, en valeur actualisée (flux de primes, prestations et frais)

Le Best Estimate LIC (Liability for Incurred Claims) est le passif au titre des sinistres survenus, il correspond à l'engagement de l'assureur relatif aux sinistres déjà survenus, qu'ils aient été déclarés ou non. Il est composé des flux de trésorerie d'exécution (Fullfilment Cash Flows – FCF) afférents aux services passés affectés au groupe de contrat à cette date (sinistres déjà survenus, y compris ceux qui n'ont pas été déclarés).

Ces provisions seront désormais actualisées pour prendre en compte l'effet temps de l'argent. Cependant, la norme IFRS17 permet à l'entité de ne pas ajuster les flux de trésorerie futurs pour refléter la valeur temps de l'argent et l'effet du risque financier si le versement ou l'encaissement de ces flux de trésorerie est attendu dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date du sinistre.

Le Best Estimate LRC (Liability for Remaining Coverage) représente l'estimation des flux de trésorerie futurs liés aux services d'assurance restant à fournir au titre des contrats en cours. Il correspond à la valeur actualisée des flux de relatifs aux contrats d'assurance qui n'ont pas encore été entièrement exécutés, c'est-à-dire à l'engagement de l'assureur concernant la couverture restante des contrats d'assurance en cours.

En Non-Vie, Sanlam Maroc a opté pour des méthodes de provisionnement classiques (Chain Ladder, Bornhuetter Ferguson, Loss Ratio method, etc.) pour l'estimation des provisions pour sinistres.

Au titre de la couverture restante pour les contrats modélisés en VFA, le Best Estimate (BE LRC) est calculé avec un modèle ALM en tenant compte des caractéristiques du passif et de l'actif à chaque date d'arrêté

b) **Ajustement au titre du risque non financier (Risk Adjustment)**

La norme IFRS 17 stipule que l'entité doit ajuster les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour refléter la rémunération qui lui est nécessaire pour supporter l'incertitude engendrée par le risque non financier.

Vie :

Le Risk Adjustment a été calculé selon l'approche VaR (Valeur à risque) avec **un niveau de confiance de 80%**.

Non Vie :

La méthode retenue dans le calcul du RA LIC correspond à l'approche VaR (Valeur à risque) avec **un niveau de confiance de 85%**.

c) **Marge sur services contractuels CSM (Contractual Service Margin)**

La CSM correspond aux profits futurs attendus d'un contrat. Elle ne peut être que positive. Dans les cas où la CSM serait négative, l'entité comptabilise à la place une composante de perte (Loss Component)

En vertu de la nouvelle norme, la part des actionnaires dans les gains et pertes latents sur les éléments sous-jacents des contrats participatifs directs est incorporée dans la CSM.

d) **Taux d'actualisation**

La norme IFRS 17 permet à une entité d'utiliser l'une de deux méthodes pour déterminer les taux d'actualisation à utiliser pour l'évaluation du passif des contrats d'assurance :

- L'approche ascendante, qui repose sur l'ajustement d'une courbe de taux sans risque liquides « pour tenir compte des différences entre les caractéristiques de liquidité des instruments financiers sous-tendant les taux observés sur le marché et celles des contrats d'assurance »
- L'approche descendante, selon laquelle le rendement à l'échéance d'un portefeuille d'actifs de référence est ajusté « de façon à éliminer les facteurs qui sont sans rapport avec l'évaluation des contrats d'assurance ». Selon cette approche, les caractéristiques de liquidité du portefeuille de référence reflèteraient raisonnablement les caractéristiques de liquidité des flux de trésorerie, mais l'entité « n'est pas tenue d'ajuster la courbe des taux pour tenir compte des différences entre les caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance et celles du portefeuille de référence »

Sanlam Maroc a choisi l'approche ascendante ou Bottom-Up pour la construction de la courbe des taux IFRS 17. Dans ce contexte, l'obtention de la Courbe des Taux IFRS 17 résulte de la somme des deux composantes suivantes :

- La courbe des taux sans risque hors prime d'illiquidité ;
- La prime d'illiquidité IFRS 17.

Taux d'actualisation = Taux sans risque + Prime d'illiquidité

La prime d'illiquidité est déterminée sur la base du portefeuille obligataire en représentation des engagements du passif.

Non vie

Maturité en année	Courbe IFRS 17
1	2,38%
2	2,52%
3	2,69%
4	2,85%
5	2,96%
6	3,05%
7	3,13%
8	3,21%
9	3,29%
10	3,39%
11	3,50%
12	3,61%
13	3,73%

14	3,74%
15	3,75%
16	3,76%
17	3,77%
18	3,78%
19	3,79%
20	3,84%
21	3,90%
22	3,95%
23	4,01%
24	4,07%
25	4,14%
26	4,20%
27	4,27%
28	4,34%
29	4,43%

Vie

Maturité en année	Courbe IFRS 17
1	2,35%
2	2,47%
3	2,62%
4	2,76%
5	2,84%
6	2,91%
7	2,97%
8	3,03%
9	3,09%
10	3,25%
11	3,41%
12	3,58%
13	3,76%
14	3,78%
15	3,80%
16	3,82%
17	3,85%
18	3,87%
19	3,90%
20	3,94%
21	3,99%
22	4,05%
23	4,10%
24	4,16%
25	4,22%
26	4,28%
27	4,34%
28	4,39%
29	4,44%
30	4,47%
31	4,50%
32	4,52%
33	4,54%
34	4,56%
35	4,58%
36	4,59%
37	4,60%
38	4,61%
39	4,62%
40	4,62%
41	4,63%
42	4,64%
43	4,64%
44	4,65%
45	4,65%
46	4,66%
47	4,66%
48	4,67%
49	4,67%
50	4,67%
51	4,68%
52	4,68%
53	4,68%
54	4,68%
55	4,69%
56	4,69%
57	4,69%
58	4,69%
59	4,70%
60	4,70%

Sanlam Maroc a fait le choix de ne pas activer l'option OCI pour l'ensemble de ses portefeuilles de contrats. Ainsi, l'effet des changements de taux d'actualisation est comptabilisé au niveau des produits et charges financières des activités d'assurance au niveau du résultat.

1.4.2 Contrats d'investissement relevant de la norme IFRS 9

Les passifs relatifs à des contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire doivent être comptabilisés selon le principe de la comptabilité de dépôt. Ainsi, les primes perçues et les prestations sont comptabilisées au bilan. Les chargements et les frais de gestion des contrats sont enregistrés au résultat. Les revenus non acquis sont étalés sur la durée estimée du contrat.

Cette catégorie inclut principalement des contrats en unités de compte et des contrats indexés qui ne répondent à la définition de contrats d'assurance et de contrats financiers avec participation discrétionnaire. Les engagements afférents à ces contrats sont évalués à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

Les coûts accessoires directement liés à la gestion des placements d'un contrat financier sont comptabilisés à l'actif s'ils peuvent être identifiés séparément et évalués de manière fiable et s'il est probable qu'ils seront recouverts. Cet actif qui correspond au droit contractuel acquis par Sanlam Maroc sur les bénéfices résultant de la gestion des placements et amorti sur la durée

de cette gestion et de façon symétrique avec la comptabilisation du profit correspondant.

1.4.3 Classification et évaluation des instruments financiers sous IFRS 9

►Classification et évaluation des actifs financiers :

Deux critères sont considérés pour déterminer comment les actifs financiers doivent être classés et évalués :

- Le business model de l'entité pour la gestion des actifs financiers,
 - Les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier « Test SPPI ».
- Ainsi, trois modèles économiques sont distingués selon l'objectif de détention des actifs financiers :
- HTC – Held to collect : détention uniquement pour encaisser des flux de trésorerie contractuels,
 - HTC&S – Held to collect & sale : détention pour encaisser des flux de trésorerie contractuels et vendre les actifs financiers,
 - Autres / HFS – Held for sale : détention dans le cadre d'aucun des deux modèles économiques précédents.

Le tableau ci-dessous présente une synthèse du modèle de classification de la norme IFRS 9 et des options retenues par le Groupe :

Instruments financiers	Classification	Valorisation	Dépréciation sous IFRS9
Obligations et autres titres à revenu fixe	Actifs financiers détenus pour encaisser des flux de trésorerie contractuels (HTC)	Coût amorti*	Oui
Actions cotées et non cotées et autres titres à revenu variable	Actifs financiers détenus à la fois pour encaisser des flux de trésorerie contractuels et éventuellement les vendre (HTC&S)	Juste valeur par résultat	Non
Fonds de placement- OPCVM	Actifs financiers détenus à la fois pour encaisser des flux de trésorerie contractuels et éventuellement les vendre (HTC&S)	Juste valeur par résultat	Non
Titres détenus pour des fins de transaction	Détention dans le cadre d'aucun des deux modèles économiques précédents	Juste valeur par résultat	Non

*Sauf pour les actifs dont le test SPPI est non satisfaisant, ils sont valorisés à la juste valeur par résultat.

La classification de la juste valeur par niveau hiérarchique est ventilée sur trois niveaux :

- Niveau 1 : Evaluation sur la base d'un prix de marché
- Niveau 2 : Evaluation sur la base d'un modèle mathématique ou transaction comparable
- Niveau 3 : Evaluation interne

En milliers de dirhams

	30.06.2025				31.12.2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions cotées et titres assimilés - JV par résultat	3 296 900			3 296 900	4 098 572			4 098 572
Actions non cotées et titres assimilés- JV par résultat		1 312 967		1 312 967		1 309 502		1 309 502
Obligations du secteur privé - JV par résultat	568 047			568 047	459 873			459 873
Bons du trésor - JV par résultat				0				0
Fonds de placements - JV par résultat	10.494.726			10 494 726	9 564 833			9 564 833
Total actifs financiers à la juste valeur	14 359 673	1 312 967	0	15 672 640	14 123 278	1 309 502	0	15 432 780

►Dépréciation des actifs financiers et des créances douteuses :

La phase 2 de la norme IFRS 9 propose un nouveau modèle de dépréciation qui se base sur l'estimation des « Pertes attendues », en intégrant des données prospectives afin d'apprécier les probabilités de défaut.

Une matrice de provision basée sur les taux de défaillance observés dans le passé et ajustée pour prendre en compte les informations prospectives est utilisée pour évaluer le montant des pertes attendues sur créances.

Les primes contentieuses et les créances individuellement significatives sont analysées au cas par cas.

1.4.4 Contrats de location

Les contrats de location, tels que définis par la norme IFRS 16 « Contrats de location », sont comptabilisés au bilan, ce qui se traduit par la constatation :

- D'un actif qui correspond au droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat ; et
- D'une dette de loyers.

Évaluation de la dette de loyers

À la prise d'effet du contrat, la dette de loyers est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des loyers sur la durée du contrat.

Les montants pris en compte au titre des loyers dans l'évaluation de la dette sont :

- Les loyers fixes ;
- Les loyers variables basés sur un taux ou un indice en utilisant le taux ou l'index à la date de prise d'effet du contrat ;
- Les paiements à effectuer par le preneur en vertu d'une garantie de valeur résiduelle.

La dette de loyers est évaluée ultérieurement sur la base d'un processus comparable à la méthode du coût amorti au taux d'intérêt.

Évaluation du droit d'utilisation des actifs

À la date de prise d'effet d'un contrat de location, le droit d'utilisation est évalué à son coût et comprend :

- Le montant initial de la dette de loyers auquel sont ajoutés, s'il y a lieu, les paiements d'avance faits au bailleur, nets le cas échéant, des avantages reçus du bailleur ;

- Le cas échéant, les coûts directs initiaux encourus par le preneur pour la conclusion du contrat ;
- Le cas échéant, les coûts estimés de remise en état et de démantèlement du bien loué selon les termes du contrat.

Le droit d'utilisation est généralement amorti sur la durée du contrat de location.

1.4.5 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont des actifs matériels qui sont détenus pour être utilisés dans la production, la fourniture de services ou à des fins administratives propres à la compagnie.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, deux modèles à choisir :

- Modèle du coût : La valeur correspond au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur (éventuelles);
- Modèle de la réévaluation : La méthode de la réévaluation est une méthode qui est préconisée lorsque la juste valeur des immobilisations corporelles peut être déterminée de manière fiable. La juste valeur d'une immobilisation dans ce cas, correspond au montant réévalué diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur (éventuelles).

L'approche par composants : Le coût total d'une immobilisation doit être réparti entre ses différents éléments constitutifs ; chaque élément doit être comptabilisé séparément lorsque les composants ont des durées d'utilisation différentes ou procurent des avantages selon un rythme différent.

La base amortissable d'un actif : le montant amortissable d'une immobilisation corporelle doit être réparti de façon systématique sur sa durée d'utilité. La base amortissable d'un actif est déterminée après déduction de sa valeur résiduelle.

Option retenue :

Le Groupe a opté pour le modèle du coût pour l'évaluation des immobilisations corporelles.

1.5.6 Les immobilisations incorporelles

Conformément à la norme, les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements selon le mode linéaire et des pertes de valeur.

Après sa comptabilisation initiale, une immobilisation incorporelle peut être évaluée selon : le modèle du coût; le modèle de la réévaluation (en cas de l'existence d'un marché actif).

Option retenue :

Le Groupe a retenu la méthode du coût pour évaluer l'ensemble de ses immobilisations incorporelles.

1.5.7 Le Goodwill :

Le goodwill ou « écart d'acquisition » représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise.

Le goodwill est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

A fin 2023, l'écart d'acquisition de Sanlam Maroc a fait l'objet d'un test de dépréciation et il n'a pas donné lieu à la comptabilisation d'une dépréciation.

1.5.8 Immeubles de placement :

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux. Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Valorisation :

- Le modèle de la juste valeur : Selon ce modèle, les immeubles de placement sont réévalués à la fin de chaque période de reporting. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat lorsqu'elles se produisent. « La juste valeur est le prix auquel le bien pourrait être échangé entre des parties bien informées et consentantes dans une transaction sans lien de dépendance, sans déduction des coûts de transaction (voir IFRS 13) ».
- Le modèle du coût : Selon ce modèle, les immeubles de placement sont évalués au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. La juste valeur est indiquée en annexe. Les gains et pertes sur cession sont comptabilisés en résultat.

Option retenue :

Le groupe Sanlam Maroc applique le modèle de la juste valeur pour l'évaluation des immeubles de placement.

1.4.9 IFRIC 23 :

Le 7 juin 2017, L'IFRS IC (Interpretation committee) a publié l'interprétation IFRIC 23 relative au traitement des positions fiscales incertaines en matière d'impôts sur le résultat, applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019.

L'interprétation prévoit deux méthodes de transitions :

- Méthode totalement rétrospective, qui prévoit le retraitement des états financiers comparatifs présentés ;
- Méthode partiellement rétrospective en comptabilisant l'effet cumulatif de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur les bénéfices lorsqu'une incertitude existe sur le traitement fiscal à appliquer.

1.4.10 Les avantages au personnel :

La norme IAS 19 a pour but de prescrire le traitement comptable relatif à tous les avantages accordés au personnel (sauf ceux auxquels s'appliquent les autres normes).

Les avantages au personnel comprennent :

- Les avantages à court terme : comme les salaires et cotisations sociales, les congés annuels payés et les congés de maladie payés, l'intéressement et les primes, et les avantages en nature (logement, voiture...) dont bénéficient le personnel en activité ;
- Les avantages postérieurs à l'emploi : comme les indemnités de retraite, les indemnités de fin de carrière, l'assistance médicale postérieure à l'emploi et les autres prestations de retraite ;
- Les avantages à long terme : comme les primes d'ancienneté, les absences de longue durée rémunérées, les indemnités de fin de carrière, les autres primes et les rémunérations différées ;
- Les indemnités de fin de contrat : notamment les indemnités de licenciement et les indemnités des départs volontaires du personnel

La charge annuelle de retraite et des autres avantages au titre des régimes à prestations définies, enregistrée dans le compte de résultat est présentée ci-dessous aux 30 Juin 2026 et Juin 2025 :

	Retraite		Autres prestations		Total	
	06.2026	06.2025	06.2026	06.2025	06.2026	06.2025
Coût des services rendus au titre de l'exercice	538	528	1 648	1 642	2 186	2 170
Coût financier au titre de l'exercice	307	335	1 730	2 254	2 037	2 589
Engagements à régler au titre de l'exercice	-482	-353	-1 824	-2 531	-2 306	-2 884
Charge annuelle de retraite et des autres avantages à prestations définies	364	510	1 553	1 365	1 917	1 875

1.4.11 Impôts différés :

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Le taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- (b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale.

Les taux retenus au 30 Juin 2026 pour les principaux retraitements IFRS sont présentés ci-après :

Retraitement IAS/IFRS	Taux d'impôt différé appliqué
IAS 16, IAS 38, IFRS 16, IAS 19	45%
IAS 40, IFRS 4, IFRS 9, IFRS 17	40%

NOTE 2 : Description du dispositif du Risk Management

2.1 Description du dispositif

Le dispositif de Risque de Sanlam Maroc s'articule autour de trois niveaux de contrôle, auxquels s'ajoute la fonction Risk Management, contribuant ensemble à la maîtrise des risques et au pilotage global de l'entreprise.

- **Contrôle de 1^{er} niveau – Opérationnel** : Ce niveau regroupe l'ensemble des contrôles réalisés par les équipes opérationnelles et leur hiérarchie. Chaque Business Unit dispose de dispositifs de contrôle spécifiques, incluant des contrôleurs opérationnels. Les Business Units Automobile, Corporate et Santé sont dotées d'unités dédiées au contrôle et au pilotage opérationnel.
- **Contrôle de 2^{ème} niveau – Contrôle Interne** : Ce niveau porte sur différents périmètres de l'entreprise et cible prioritairement les risques jugés les plus significatifs/ majeurs, selon les résultats de la cartographie des risques. Le contrôle interne établit un plan annuel de contrôle, élaboré et exécuté conformément aux procédures internes en vigueur et validé au Comité d'Audit, Actuariat et Risque, en début de chaque année.

• **Contrôle de 3^{ème} niveau – Audit interne** : L'audit interne évalue l'efficacité globale du dispositif de contrôle interne et s'assure de sa mise en œuvre effective. Il réalise un suivi régulier des contrôles menés par les deux premiers niveaux et conduit, en complément, des audits approfondis inscrits dans un plan d'audit annuel, validé en début d'année par le Comité d'Audit.

Risk Management : La fonction Risk Management est responsable de la conception, de la mise en œuvre et du pilotage du dispositif global de gestion des risques. Elle veille à l'évolution du profil de risque de la compagnie et contribue activement à la promotion d'une culture du risque au sein de la compagnie.

2.2 Dispositif de gestion des risques

2.2.1 La politique écrite de gestion des risques

La politique écrite de gestion des risques définit l'approche générale et le cadre global de Sanlam Maroc en matière de gestion des risques, en conformité avec les réglementations applicables au Maroc, les directives du Groupe et les objectifs stratégiques de la compagnie. Elle entérine notamment l'objectif principal du dispositif, consistant à maîtriser les risques et à optimiser l'allocation ainsi que le rendement de la valeur des capitaux propres, la prise en compte de

l'appétence aux risques et de l'ORSA étant un élément clé dudit dispositif.

La politique écrite aborde diverses thématiques parmi lesquelles le champ d'application, les mesures et le contrôle des risques, les rapports et la communication sur les risques, les responsabilités et les interactions entre les différents acteurs du dispositif.

2.2.2 La diffusion de la culture du risque

Dans une démarche continue de diffusion de la culture du risque, un comité opérationnel des risques et un forum risques sont mis en place. Il s'agit d'espaces de discussion, d'analyse, de sensibilisation et de prises de décisions réunissant respectivement les dirigeants et les risk owners sur toutes les problématiques relatives à la gestion des risques (cartographie, continuité d'activité, sous-traitance, mise en œuvre opérationnelle de l'appétence aux risques), la solvabilité et l'allocation du capital économique.

2.2.3 Gestion des risques opérationnels

Les activités de la compagnie Sanlam Maroc ont été modélisées sous forme de cartographie de processus et de sous-processus. Chaque processus est placé sous la responsabilité d'un manager opérationnel appelé « propriétaire de processus » qui doit s'assurer de sa performance, de l'atteinte de ses objectifs ainsi que de la bonne maîtrise des risques y afférents.

2.2.4 Risques d'assurance

- **Risques de souscription et de tarification** : Le dispositif de gestion du risque de souscription s'appuie sur les composantes du dispositif de contrôle interne et de management des risques en place à savoir : la politique de souscription, le guide de souscription, la procédure et le guide de délégation des pouvoirs.
 - **Risques de provisionnement** : L'objectif est d'explicitier la stratégie adoptée par la compagnie en matière de provisionnement dossier/dossier.
 - **Risques des réserves** : L'objectif est d'explicitier les analyses menées et les indicateurs mis en place par la direction Actuariat permettant de suivre la liquidation des réserves et apprécier leur suffisance, avoir une meilleure visibilité sur l'évolution de la sinistralité et déceler les ruptures éventuelles de tendances.
 - **Risques de Réassurance** : L'élaboration du programme de réassurance de Sanlam Maroc s'inscrit dans l'objectif de constituer une couverture optimale de son portefeuille lui permettant de protéger ses fonds propres en limitant le risque de pertes techniques liées, d'améliorer son ratio de solvabilité et accroître ses capacités de souscription.
- 2.2.5 Risques financiers
- La gestion du risque financier est au cœur du dispositif de gestion des risques de Sanlam Maroc. Ce risque est géré en amont à travers des études et processus de quantification des risques, du capital et de solvabilité.
- **Risk Appetite** : réalisation d'une étude annuelle de Risk Appetite consistant à définir les limites dans lesquelles doit s'exercer l'activité de la compagnie, sur la base d'un appétit aux risques défini et validé par le Groupe/l'actionnaire. Une étude ad-hoc peut également être mise en œuvre en cas d'événement particulier.
 - **ALM et allocation stratégique d'actifs** : réalisation d'une étude annuelle permettant de fournir une vision détaillée à long terme sur la rentabilité de l'activité ainsi que sur les risques financiers pesant sur la compagnie, et détermination d'allocations stratégiques cibles par canton en prenant en compte les projections sur les marchés financiers, les caractéristiques du passif, ainsi qu'une vision prospective des flux business et des futures exigibilités.
 - **Solvabilité Basée sur les Risques (SBR)** : réalisation d'une étude annuelle de la solvabilité de la compagnie.

2.2.6 Risques de conformité

La gestion du risque de conformité constitue un enjeu majeur pour assurer la pérennité des activités, préserver la réputation et garantir le respect des obligations légales et réglementaires.

Ce risque est géré notamment avec :

- Le dispositif Anti-blanchiment
- La protection du consommateur et validation des contrats d'assurance
- La veille réglementaire & conformité aux évolutions législatives
- Le dispositif de Pilotage de la Conformité
- La protection des données personnelles.
- La loi FATCA

NOTE 3 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation de Sanlam Maroc se présente comme suit :

Entités	% de contrôle au 30 Juin 2026	Méthode de consolidation au 30 Juin 2026	% de contrôle au 31 Décembre 2025	Méthode de consolidation au 31 Décembre 2025
Sanlam Maroc	100%	IG	100%	IG
Africa First Assist	25%	MEE	25%	MEE
Sanlam Asset Management Maroc	100%	IG	100%	IG
Sanlam Hôtels	100%	IG	100%	IG
Luxor (*)	0%	Sortie de périmètre	100%	IG
Espace Développement	100%	IG	100%	IG
Riyad Partners	100%	IG	100%	IG
Tertia	100%	IG	100%	IG
Agdal Salé	100%	IG	100%	IG
Tamaris Garden	100%	IG	100%	IG
Participation Khalladi	100%	IG	100%	IG

IG : Intégration Globale
(*) : Cession et déconsolidation de la filiale Luxor réalisées en juin 2026

MEE : Mise en Equivalence

NOTE 4 : NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

En milliers de dirhams

4.1. Produits des activités d'assurance

	30.06.2026	30.06.2025
Marge sur services contractuels comptabilisée en résultat au titre des services rendus	57 929	32 344
Relâchement de l'ajustement au titre du risque	1 879	2 374
Relâchement des autres charges des activités d'assurance attendus	16 477	19 988
PRODUITS D'ASSURANCE DES CONTRATS NON ÉVALUÉS SELON LA MÉTHODE DE RÉPARTITION DES PRIMES	76 285	54 706
PRODUITS D'ASSURANCE DES CONTRATS ÉVALUÉS SELON LA MÉTHODE DE RÉPARTITION DES PRIMES	3 610 826	2 964 713
PRODUITS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE	3 687 110	3 019 420

En milliers de dirhams

4.2. Résultat net des placements

	30.06.2026	30.06.2025
Revenus des immeubles	21 087	22 535
Revenus - Avances et avances en compte courant - entités immobilières	104 723	12 337
Revenus obligations	45 070	39 998
Surcote / décote obligations	-3 317	-3 303
Revenus instruments de capitaux propres	152 249	47 950
Revenus des OPCVM	12 896	6 703
Revenus prêts aux assurés	0	0
Revenus des autres prêts	1 225	1 399
Revenus trésorerie et équivalents de trésorerie	34 584	577
Intérêts sur les découverts bancaires	0	0
Frais de gestion des placements	-35 267	-39 411
Plus-values sur cession des Immeubles	126 868	1 677
Plus-values de cession - Obligations	-72	1 420
Plus-values de cession - Instruments de capitaux propres	-702 104	2 537 630
Plus-values de cession - OPCVM	-167 837	21 595
Variation des dépréciations sur placements	-210	-6 887
+/- Value de consolidation	136 100	0
RÉSULTAT NET DES PLACEMENTS	-274 005	2 644 220

4.3. Produits ou charges financiers nets des contrats d'assurance et de réassurance

En milliers de dirhams

	30.06.2026	30.06.2025
PRODUITS OU CHARGES FINANCIERS LIÉS AUX CONTRATS D'ASSURANCE	-46 594	-859 453
Variation de la juste valeur des éléments sous-jacents aux contrats de participation directe	106 946	-630 030
Intérêts accumulés	-194 929	-187 164
Effets des variations des taux d'intérêt et autres hypothèses financières	41 390	-42 258
PRODUITS OU CHARGES FINANCIERS LIÉS AUX CONTRATS DE RÉASSURANCE	14 699	47 381
PRODUITS OU CHARGES FINANCIERS LIÉS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE COMPTABILISÉS EN RÉSULTAT	-31 895	-812 072

4.4. Impôt sur le résultat

En milliers de dirhams

	30.06.2026	30.06.2025
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	-88.608	1.177.155
Résultat avant impôt consolidé	-242.898	1.997.664
CHARGE FISCALE CONSOLIDÉE	154.290	-820.510
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF	63,52%	41,07%
Réintégrations permanentes	85.560	84.044
Déductions permanentes	275.291	48.261
Différentiel des taux d'imposition par retraitement	10.068	17.571
Reclassement de la CSS	9.751	4.367
Impôt sur déficits fiscaux	-1.070	447
RÉSULTAT AVANT IMPÔT CONSOLIDÉ RECALCULÉ	-432.629	2.033.447
CHARGE FISCALE RECALCULÉE	173.039	-798.125
TAUX D'IMPÔT THÉORIQUE	40,00%	39,25%

NOTE 5 : NOTES RELATIVES AU BILAN

5.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

En milliers de dirhams

Entités	06.2026			12.2025		
	Valeurs Brutes	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeurs Nettes
Terrains et constructions	227.970	144.324	83.646	385.920	205.417	180.503
Equipement, Mobilier et installation	431.783	401.379	30.404	476.285	431.428	44.857
Bien mobiliers données en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	17.207	1.298	15.909	19.448	3.332	16.116
Total Immobilisations corporelles	676.960	547.001	129.959	881.653	640.177	241.476
Logiciels informatiques acquis	420.711	330.031	90.680	417.769	320.570	97.199
Autres immobilisations incorporelles	5.752	5.396	356	159.252	84.663	74.589
Total Immobilisations corporelles	426.463	335.427	91.036	577.021	405.233	171.788

5.2. Placements

PLACEMENTS	30.06.2026	31.12.2025
Actifs financiers nets au coût amorti	2.234.349	2.312.574
Actifs à la juste valeur par le résultat	15.050.290	15.239.148
Placements liés à des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	622.350	193.632
Immobiliers de placement	1.296.598	1.287.783
TOTAL	19.203.587	19.033.137

5.3. Actifs de réassurance

5.3.1 Variations de la valeur comptable des contrats de réassurance, scindée entre les composants de couverture restante et de sinistres survenus

En milliers de dirhams

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			Total
	Hors élément de perte	Elément de perte	Contrats non évalués selon la PAA	Estimations de valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
Actifs au 1 ^{er} Janvier 2025	475.268	1.405	24.905	694.596	102.890	1.299.065
Dettes et créances relatives aux opération de réassurance à l'ouverture						-596.267
Actifs de réassurance à l'ouverture	475.268	1.405	24.905	694.596	102.890	702.798
Charges de réassurance	-884.142	0	0	0	0	-884.142
Produits de réassurance	-4.721	597	3.995	571.023	32.611	603.504
Montant recouvré au titre des services passés et autres charges engagées	-1.733	0	3.995	811.559	60.220	874.041
Variations liées à l'actif au titre des sinistres survenus	-2.988	0	0	-240.537	-27.610	-271.134
Montant recouvré au titre des contrats déficitaires	0	597	0	0	0	597
Produits financiers ou charges financières d'assurance	26.573	0	0	21.986	3.419	51.977
Composantes investissement	31.787	0	0	0	0	31.787
Flux de trésorerie de la période	890.217	0	0	-503.158	0	387.059
Primes payées	906.807	0	0	0	0	906.807
Sommes recouvrées des réassureurs	-16.590	0	0	-503.158	0	-519.748
Actifs à la clôture	534.982	2.002	28.900	784.446	138.920	1.489.250
Dettes et créances relatives aux opération de réassurance à la clôture						-311.005
Actifs au 31 Décembre 2025	534.982	2.002	28.900	784.446	138.920	1.178.245

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			Total
	Hors élément de perte	Elément de perte	Contrats non évalués selon la PAA	Estimations de valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
Actifs au 1 ^{er} Janvier 2026	534.982	2.002	28.900	784.446	138.920	1.489.250
Dettes et créances relatives aux opération de réassurance à l'ouverture						-311.005
Actifs de réassurance à l'ouverture	534.982	2.002	28.900	784.446	138.920	1.178.245
Charges de réassurance	-473.559	0	0	0	0	-473.559
Produits de réassurance	-2.109	0	-431	195.647	594	193.701
Montant recouvré au titre des services passés et autres charges engagées	-1.364	0	-431	276.532	18.148	292.885
Variations liées à l'actif au titre des sinistres survenus	-744	0	0	-80.886	-17.554	-99.184
Montant recouvré au titre des contrats déficitaires	0	0	0	0	0	0
Produits financiers ou charges financières d'assurance	-3.957	0	0	15.829	2.826	14.699
Composantes investissement	-26.417	0	0	0	0	-26.417
Flux de trésorerie de la période	541.716	0	0	-157.561	0	384.156
Primes payées	548.432	0	0	0	0	548.432
Sommes recouvrées des réassureurs	-6.716	0	0	-157.561	0	-164.277
Actifs à la clôture	570.657	2.002	28.469	838.361	142.340	1.581.829
Dettes et créances relatives aux opération de réassurance à la clôture						-453.897
Actifs au 30 Juin 2026	570.657	2.002	28.469	838.361	142.340	1.127.932

5.3.2 Variations de la valeur comptable des contrats de réassurance, ventilée par composant d'évaluation

En milliers de dirhams

Entités	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total
Actifs au 1 ^{er} Janvier 2025	221.383	4.521	-6.639	219.265
Variations liées aux services rendus au cours de la période	0	-309	-1.740	-2.049
Marge sur services contractuels comptabilisée en non résultat au titre des services rendus			-1.740	-1.740
Relâchement de l'ajustement au titre du risque non financier		-309		-309
Ajustements liés à l'expérience				0
Variations liées aux services futurs	-5.781	191	5.707	118
Changement dans les estimations entraînant un ajustement de la marge sur services contractuels	-5.781	74	5.707	0
Changement dans les estimations n'entraînant pas un ajustement de la marge sur services contractuels		118		118
Contrats initialement comptabilisés au cours de la période				0
Variations liées aux services passés	0	0	0	0
Ajustements des actifs au titre des sinistres survenus				0
Produits et charges afférentes aux contrats de réassurance détenus	-5.781	-118	3.968	-1.931
Produits financiers ou charges financière de réassurance	5.736		20.836	26.573
Autres variations	798	31	2.095	2.924
Flux de trésorerie de la période	12.918	0	0	12.918
Primes reçues	813			813
Sinistres et autres charges des activités d'assurance payés	12.104			12.104
Actifs au 31 Décembre 2025	235.054	4.435	20.260	259.748

En milliers de dirhams

Entités	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total
Actifs au 1 ^{er} Janvier 2026	235.054	4.435	20.260	259.748
Variations liées aux services rendus au cours de la période	0	-139	-1.361	-1.500
Marge sur services contractuels comptabilisée en non résultat au titre des services rendus			-1.361	-1.361
Relâchement de l'ajustement au titre du risque non financier		-139		-139
Ajustements liés à l'expérience				0
Variations liées aux services futurs	-2.471	-3	2.527	52
Changement dans les estimations entraînant un ajustement de la marge sur services contractuels	-2.471	-55	2.527	0
Changement dans les estimations n'entraînant pas un ajustement de la marge sur services contractuels		52		52
Contrats initialement comptabilisés au cours de la période				0
Variations liées aux services passés	0	0	0	0
Ajustements des actifs au titre des sinistres survenus				0
Produits et charges afférentes aux contrats de réassurance détenus	-2.471	-143	1.166	-1.448
Produits financiers ou charges financière de réassurance	2.364		-6.320	-3.957
Autres variations	322	13	1.163	1.498
Flux de trésorerie de la période	-34.281	0	0	-34.281
Primes reçues	265			265
Sinistres et autres charges des activités d'assurance payés	-34.546			-34.546
Actifs au 30 Juin 2026	200.988	4.305	16.268	221.561

5.4. Impôts différés

En milliers de dirhams

IMPOTS DIFFERES ACTIF	30.06.2026	31.12.2025
Impôts sur les instruments financiers	0	0
Impôts sur les immeubles de placement	0	0
Impôts sur les déficits fiscaux et crédits d'impôts	0	16.592
Impôts sur les différences temporaires en social	0	0
Impôts sur les avantages au personnel	0	0
Impôts sur les immobilisations incorporelles	0	-19
Impôts sur les immobilisations corporelles	0	0
Autres	14.375	14.438
TOTAL	14.375	31.011

IMPOTS DIFFERES PASSIF	30.06.2026	31.12.2025
Impôts sur les instruments financiers	156.876	424.388
Impôts sur les avantages au personnel	-36.066	-35.203
Impôts sur les immeubles de placement	61.560	56.063
Impôts sur les immobilisations incorporelles	20.766	19.727
Impôts sur les immobilisations corporelles	40.236	41.612
Impôts sur les contrats d'assurance	-26.243	-58.895
Autres	687.571	679.780
TOTAL	904.700	1.127.472

5.5. Provisions pour risques et charges

En milliers de dirhams

NATURE	Montant au 31/12/2025	Dotations	Reprises	Montant au 30/06/2026
Provisions pour risques fiscaux	-15.383	1.512	0	-13.871
Provisions pour engagements sociaux (IAS 19)	87.904	1.917	0	89.821
Provisions pour litiges	5.051	0	0	5.051
Autres provisions pour risques et charges	13.700	2	0	13.702
TOTAL	91.272	3.431	0	94.703

5.6. Passifs d'assurance

5.6.1 Rapprochement avec l'état consolidé de la situation financière

	06.2026	12.2025
Passifs liés à des contrats d'assurance et à des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire	16.554.589	16.051.087
Créances nées d'opérations d'assurance	-2.454.109	-2.075.350
Dettes nées d'opérations d'assurance	956.164	993.122
TOTAL	15.056.644	14.968.858

5.6.2 Variations de la valeur comptable des contrats d’assurance et des contrats d’investissement avec éléments de participation discrétionnaire, ventilée entre les composants au titre de couverture restante et de sinistres survenus

Entités	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			Total
	Hors élément de perte	Elément de perte	Contrats non évalués selon la PAA	Estimations de valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
Passifs au 1 ^{er} Janvier 2025	8.167.329	20.216	295.035	6.268.326	872.888	15.623.794
Produits des activités d'assurance	-6.043.848	0	0	0	-352.514	-6.396.362
Charges des activités d'assurance	716.547	9.831	44.771	4.490.342	343.681	5.605.173
Sinistres survenus et autres charges des activités d'assurance	34.231	0	44.771	4.703.803	328.446	5.111.251
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	682.315	0	0	0	0	682.315
Variations liées au passif au titre des sinistres survenus	0	0	0	-213.461	15.235	-198.226
Pertes et reprise de pertes des contrats déficitaires	0	9.831	0	0	0	9.831
Produits financiers ou charges financières d'assurance	718.254	0	0	212.572	30.108	960.934
Composantes investissement	467	0	0	0	0	467
Flux de trésorerie de la période	4.876.633	0	0	-4.619.552	0	257.081
Primes reçues	6.194.642	0	0	0	0	6.194.642
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	-715.024	0	0	0	0	-715.024
Sinistres et autres charges des activités d'assurance payés	-602.985	0	0	-4.619.552	0	-5.222.537
Passifs au 31 Décembre 2025	8.435.383	30.047	339.806	6.351.688	894.162	16.051.087

Entités	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			Total
	Hors élément de perte	Elément de perte	Contrats non évalués selon la PAA	Estimations de valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
Passifs au 1 ^{er} Janvier 2026	8.435.383	30.047	339.806	6.351.688	894.162	16.051.087
Produits des activités d'assurance	-3.597.126	0	0	0	-89.984	-3.687.110
Charges des activités d'assurance	381.100	0	-5.067	2.782.077	103.228	3.261.337
Sinistres survenus et autres charges des activités d'assurance	17.079	0	-5.067	2.724.764	156.623	2.893.398
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	364.021	0	0	0	0	364.021
Variations liées au passif au titre des sinistres survenus	0	0	0	57.313	-53.395	3.918
Pertes et reprise de pertes des contrats déficitaires	0	0	0	0	0	0
Produits financiers ou charges financières d'assurance	-106.946	0	0	134.006	19.534	46.594
Composantes investissement	136.864	0	0	0	0	136.864
Flux de trésorerie de la période	3.426.752	0	0	-2.680.935	0	745.818
Primes reçues	4.102.905	0	0	0	0	4.102.905
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	-430.652	0	0	0	0	-430.652
Sinistres et autres charges des activités d'assurance payés	-245.501	0	0	-2.680.935	0	-2.926.436
Passifs au 30 Juin 2026	8.676.027	30.047	334.740	6.586.836	926.940	16.554.589

5.6.3 Variations de la valeur comptable des contrats d’assurance et des contrats d’investissement avec éléments de participation discrétionnaire, ventilée par composant d’évaluation

En milliers de dirhams

Entités	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total
Passifs au 1 ^{er} Janvier 2025	6.711.527	145.733	247.384	7.104.644
Variations liées aux services rendus au cours de la période	-47.336	-5.777	-26.747	-79.860
Marge sur services contractuels comptabilisée en non financier résultat au titre des services rendus			-60.979	-60.979
Relâchement de l'ajustement au titre du risque non financier		-5.777		-5.777
Ajustements liés à l'expérience	-47.336		34.231	-13.104
Variations liées aux services futurs	68.317	5.091	-69.610	3.797
Changement dans les estimations entraînant un ajustement de la marge sur services contractuels	68.317	1.293	-69.610	0
Changement dans les estimations n'entraînant pas un ajustement de la marge sur services contractuels		3.797		3.797
Contrats initialement comptabilisés au cours de la période				0
Variations liées aux services passés	0	0	0	0
Ajustements des passifs au titre des sinistres survenus				0
Résultat des activités d'assurance	20.981	-686	-96.357	-76.063
Produits financiers ou charges financière d'assurance	173.898		544.356	718.254
Autres variations	5.032	161	-18.097	-12.904
Flux de trésorerie de la période	-388.843	0	0	-388.843
Primes reçues	300.584			300.584
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	-8.697			-8.697
Sinistres et autres charges des activités d'assurance payés	-680.730			-680.730
Passifs au 31 Décembre 2025	6.522.595	145.207	677.285	7.345.087

Entités	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total
Passifs au 1 ^{er} Janvier 2026	6.522.595	145.207	677.285	7.345.087
Variations liées aux services rendus au cours de la période	-18.174	-1.879	-40.850	-60.903
Marge sur services contractuels comptabilisée en non financier résultat au titre des services rendus			-57.929	-57.929
Relâchement de l'ajustement au titre du risque non financier		-1.879		-1.879
Ajustements liés à l'expérience	-18.174		17.079	-1.096
Variations liées aux services futurs	-162.578	-3.091	167.366	1.697
Changement dans les estimations entraînant un ajustement de la marge sur services contractuels	-162.578	-4.788	167.366	0
Changement dans les estimations n'entraînant pas un ajustement de la marge sur services contractuels		1.697		1.697
Contrats initialement comptabilisés au cours de la période				0
Variations liées aux services passés	0	0	0	0
Ajustements des passifs au titre des sinistres survenus				0
Résultat des activités d'assurance	-180.752	-4.969	126.516	-59.206
Produits financiers ou charges financière d'assurance	75.859		-182.805	-106.946
Autres variations	3.860	166	22.594	26.620
Flux de trésorerie de la période	-16.161	0	0	-16.161
Primes reçues	124.435			124.435
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	-3.680			-3.680
Sinistres et autres charges des activités d'assurance payés	-136.916			-136.916
Passifs au 30 juin 2026	6.405.401	140.404	643.590	7.189.394

NOTE 6 : INFORMATIONS SECTORIELLES

6.1. Information sectorielle par secteur d'activité

En milliers de dirhams

	30.06.2026				31.12.2025			
	ASSURANCE	AUTRES ACTIVITÉS HORS ASSURANCES	ELIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL	ASSURANCE	AUTRES ACTIVITÉS HORS ASSURANCES	ELIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL
Chiffre d'affaires	4.144.242	37.827	-827	4.181.242	6.447.943	127.847	-2.569	6.573.221
Résultat d'exploitation	-336.523	6.222	92.167	-238.134	1.456.987	-128.354	-27.557	1.301.076
Quote part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises		2.265		2.265		6.415		6.415
Charge ou produit d'is	155.335	-1.045		154.290	-332.978	-5.737		-338.715
Résultat net	-181.128	5.541	86.979	-88.608	878.908	-192.385	-10.000	676.523
Capitaux propres	4.878.806	1.219.543	-583.964	5.514.385	5.472.170	1.148.476	-557.853	6.062.792
Dettes de financements			0	0		5.086	0	5.086
Placements	20.384.190	575.286	-1.755.890	19.203.586	20.229.230	575.286	-1.771.380	19.033.136
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-827.130	-23.117	-460.804	-1.311.051	-877.596	-247.219	-460.804	-1.585.619
Titres mis en équivalence		56.826	64.907	121.733		62.110	64.907	127.017
Acquisitions d'actifs non courants	7.386	433		7.819	26.151	3.978		30.129
TOTAL ACTIF	22.610.676	1.686.379	-864.032	23.433.023	23.521.292	1.804.257	-940.534	24.385.015

6.2. Information sectorielle par zone géographique

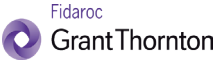
En milliers de dirhams

	30.06.2026						31.12.2025					
	MAROC	AFRIQUE HORS MAROC	MOYEN ORIENT	AUTRES	ELIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL	MAROC	AFRIQUE HORS MAROC	MOYEN ORIENT	AUTRES	ELIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL
Chiffre d'affaires	4.182.069				-827	4.181.242	6.575.790				-2.569	6.573.221
Résultat d'exploitation	-330.301				92.167	-238.134	1.328.633				-27.557	1.301.076
Quote part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises	2.265					2.265	6.415					6.415
Charge ou produit d'is	154.290					154.290	-338.715					-338.715
Résultat net	-175.587				86.979	-88.608	686.523				-10.000	676.523
Capitaux propres	6.098.349				-583.964	5.514.385	6.620.646				-557.853	6.062.792
Dettes de financements					0	0	5.086				0	5.086
Placements	20.959.476				-1.755.890	19.203.586	20.804.516				-1.771.380	19.033.136
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-850.247				-460.804	-1.311.051	-1.124.815				-460.804	-1.585.619
Titres mis en équivalence	56.826				64.907	121.733	62.110				64.907	127.017
Acquisitions d'actifs non courants	7.819					7.819	30.129					30.129
TOTAL ACTIF	24.297.055				-864.032	23.433.023	25.325.549				-940.534	24.385.015

NOTE 7 : PARTIES LIEES

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Total
Comptes courants d'associés débiteurs	0	33.195	33.195
Autres créances	50	1.174	1.224
Total Actif	50	34.369	34.419
Comptes courants d'associés créditeurs	345.276	244.450	589.726
Autres dettes	0	28.257	28.257
Total Passif	345.276	272.707	617.983

Charges et produits générés pour des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Total
Charges sur les placements	0	-4.536	-4.536
Sinistres payés	0	-16.524	-16.524
Autres charges	-4.690	-954	-5.644
Total Charges	-4.690	-22.014	-26.704
Produits sur les placements	0	587	587
Autres produits	0	1.200	1.200
Total Produits	0	1.787	1.787



SANLAM MAROC S.A

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE
DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2026

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société SANLAM MAROC S.A (la « société ») comprenant le bilan et le compte de produits et charges relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2026. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 5 218 220 476,46 MAD, dont un bénéfice net de 172 192 621,21 MAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SANLAM MAROC S.A arrêtés au 30 juin 2026, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 28 septembre 2026

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du réseau Grant Thornton
7 Bd. Oud El Sleah - Casablanca
Tél : 05 22 54 45 00 - Fax : 05 22 29 56 70

Faïçal Mekouar
Associé

PwC Maroc

Lot 57 Tour GFC, 19^{ème} étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0) 5 22 54 45 00 F: +212 5 22 23 88 70
RC : 16910 T: 9135

Mohamed Rqibate
Associé



GROUPE SANLAM MAROC

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES
COMPTES CONSOLIDES
AU 30 JUIN 2026

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société SANLAM MAROC S.A et de ses filiales (Groupe SANLAM MAROC) comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidé, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres consolidé ainsi qu'un résumé des notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2026. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 5 514 385 KMAD, dont une perte nette consolidée de 88 608 KMAD.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire consolidée, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe SANLAM MAROC arrêtés au 30 juin 2026, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Casablanca, le 28 septembre 2026

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du réseau Grant Thornton
7 Bd. Oud El Sleah - Casablanca
Tél : 05 22 54 45 00 - Fax : 05 22 29 56 70

Faïçal Mekouar
Associé

PwC Maroc

Lot 57 Tour GFC, 19^{ème} étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0) 5 22 54 45 00 F: +212 5 22 23 88 70
RC : 16910 T: 9135

Mohamed Rqibate
Associé

